

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_163 : COMMUNICATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
DES COMPTES D'OCCITANIE SUR LA GESTION DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE
MIXTE THEMELIA

L'an deux mille dix neuf, le neuf octobre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 9 octobre 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ,
Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE,
Sarah LAURENS, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ,
Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Eric
GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques
ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ,
Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD,
Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX,
Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, messieurs Philippe MARAVAL, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Gisèle DEDIEU (pouvoir à Odile LACAZE),
Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD
(pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON),
Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Pierre DOAT (pouvoir à Claude JULIEN),
Bruno CRUSEL (pouvoir à Laurence PUJOL), Marie-Louise AT
(pouvoir à Geneviève PEREZ), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS),
Jean ESQUERRE (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2019

**N° DEL2019_163 : COMMUNICATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE DES COMPTES D'OCCITANIE SUR LA GESTION DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE THEMELIA**

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois est actionnaire de la société d'économie mixte Thémélia (ex SEM 81) à hauteur de 5,41 % du capital.

La SEM Thémélia a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur les exercices 2011 à 2017. Le contrôle a porté sur la situation financière de la SEM au regard notamment de la mise en œuvre de son plan d'évolution stratégique, sur la nature des liens avec le Département consécutivement à l'adoption de la loi NOTRé, sur l'exécution des concessions d'aménagement et la politique d'achats.

Conformément aux dispositions du code des juridictions financières, la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en sa qualité d'actionnaire, doit communiquer à son assemblée délibérante le rapport d'observations définitives arrêté par la Chambre Régionale des Comptes dans sa séance du 28 février 2019 et reçu le 8 août 2019.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des juridictions financières,

VU le rapport d'observations définitives ci-annexé adressé par la Chambre Régionale des Comptes portant sur le contrôle de la gestion de la SEM Thémélia sur les exercices 2011 à 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la communication à l'assemblée délibérante du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la SEM THEMELIA pour les exercices 2011 et 2017.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 octobre 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Envoyé en préfecture le 14/10/2019

Reçu en préfecture le 14/10/2019

Affiché le 14/10/2019



ID : 081-248100737-20191009-DEL2019_163-DE